

Vérifier au prononcé

**Quinzième session du groupe de travail de
l'Examen périodique universel
Burkina Faso**

Intervention de la délégation de la République de Moldova
Genève, le 22 2013



Merci Monsieur la Président.

Monsieur le Président,

La délégation de la République de Moldova voudrait remercier tout d'abord le Burkina Faso pour la présentation de son rapport national.

Nous nous réjouissons du renforcement du cadre institutionnel favorable au respect des droits de l'homme, y compris la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH).

1. Nous recommandons au Burkina Faso d'examiner la structure et le mandat de la CNDH à la lumière des Principes de Paris et d'allouer des ressources suffisantes à cette commission.

Nous saluons la réforme législative entreprise par le Burkina Faso dans le domaine des droits de l'enfant.

2. La République de Moldova recommande au Burkina Faso d'accélérer l'élaboration et l'adoption du code de l'enfance en veillant à ce qu'il couvre toutes les dispositions de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

3. La République de Moldova recommande également au Burkina Faso de mettre en oeuvre le Cadre d'orientations stratégiques pour la promotion de l'enfant 2008-2017.

Nous nous félicitons de l'adoption par le Burkina Faso des mesures pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

4. La République de Moldova recommande au Burkina Faso de renforcer le Ministère de la promotion de la femme en vue de répondre aux besoins spécifiques des femmes et des filles.

Nous souhaitons à Burkina Faso du succès dans la mise en oeuvre des recommandations du second cycle de l'EPU.

Je vous remercie.